

Les modes de paiement

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Gratuit et sécurisant

LE PAIEMENT EN LIGNE

Un nouveau mode de règlement

LA CARTE BANCAIRE

Facile et rapide

LE CHEQUE BANCAIRE

Besoin d'un conseil ?

02 41 75 25 25

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dont la finalité est de payer le loyer par virement. Ces données sont destinées au seul personnel chargé de la mise en oeuvre de ce traitement.

Les données sont conservées dans les délais fixés par la législation en vigueur.

Conformément à la réglementation « informatique et libertés » vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement. Vous pouvez faire valoir vos droits en justifiant de votre identité, par courrier électronique à l'adresse dpo@slh-habitat.fr ou par courrier postal auprès du siège de SLH.

Direction Communication Sèvre Loire Habitat - Janvier 2023 - Crédit photos : Fotolia

slh
Sèvre Loire
Habitat

Membre de
HABITAT
RÉUNION
La force
du logement
social



slh
Sèvre Loire
Habitat

SÈVRE LOIRE HABITAT
34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex

slh-habitat.fr



Comment
PAYER MON LOYER ?

slh-habitat.fr

Le prélèvement automatique

Remplissez, datez, signez et remettez-nous l'autorisation de prélèvement automatique.

N'oubliez pas de joindre votre RIB, le montant prélevé est inscrit sur l'avis d'échéance.

La date du prélèvement : le 1^{er}, le 8 ou le 15 du mois.

Pour renoncer au prélèvement automatique, un simple courrier suffit.

Le paiement en ligne

Votre espace locataire :

www.slh-habitat.fr

Application mobile (app store / google play)

[extranet-slh](#)

Nous vous invitons à payer votre facture par carte bancaire.

Le service e-carte bleue du Crédit Agricole assure la sécurité des transactions.



La carte bancaire

Le paiement par carte peut être effectué au siège social et dans nos agences Jean Monnet et Parvis.



Mandat de prélèvement SEPA

R U I A

Joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire à la présente demande.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Sèvre Loire habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Office. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

IDENTITÉ DU LOCATAIRE

Nom - Prénom (des locataires) N° ESI :

N° contrat :

Intitulé de compte :

.....

Adresse (numéro et rue)

.....

Code Postal

Ville

.....

.....

Adresse mail

.....

COMPTE BANCAIRE

Je souhaite recevoir mon avis d'échéance par mail Oui Non

Nom et adresse du titulaire du compte

.....

.....

IBAN (International Bank Account Number)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BIC (Bank Identifier Code)

.....

Type de paiement :

- Répétitif
 Ponctuel

Date de prélèvement :

(cochez la date souhaitée)

- le 1^{er} du mois
 le 8 du mois
 le 15 du mois

A Le

ORGANISME ENCAISSEUR

SLH

Office Public de l'Habitat du Choletais

34 rue de Saint Christophe

CS 32144 - 49321 CHOLET Cedex - France

ICS (Identifiant de Créancier SEPA)

FR 06 SLH 266361

Signature du titulaire du compte

.....

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.